

Conseiller cadre / Avocat, relations de travail

Compagnie : Université de Québec à Trois-Rivières (UQTR)

Emplacement : Télétravail avec voyageage fréquent à Trois-Rivières

Télétravail : Hybride

A PROPOS DE L'UQTR ET DE LEUR ÉQUIPE

L'Université de Québec à Trois-Rivières se distingue comme université accessible et vivante, qui est ouverte sur le monde. L'université offre près de 400 programmes, avec plusieurs unités de recherche et des programmes de soins de santé variés accessibles. L'UQTR offre un environnement stimulant et diversifié à ces étudiants et est un établissement de choix au Québec au sein de laquelle vous pouvez établir votre carrière. L'équipe des relations de travail est une petite équipe vibrante qui grandit, où les relations du groupe et les communications ouvertes sont importantes et encouragées.

Sous l'autorité du/de la directeur.trice du Service des relations de travail, le/la conseiller.ère-cadre en négociation collective assure la responsabilité de planifier, organiser et coordonner la préparation, le déroulement et la conclusion des négociations ainsi que la mise en œuvre des résultats. Il/elle agit à titre de porte-parole de l'Université dédié aux négociations des conventions collectives et des protocoles de travail. Il/elle assume un rôle conseil auprès de l'Université quant à l'application des conditions de travail.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Effectuer des analyses et fournir des données soutenant la prise de décision en matière de négociation, proposer des modifications à apporter aux conventions collectives en tenant compte des intérêts des principaux acteurs (direction, gestionnaires, personnes salariées, etc.) et des enjeux propres à chaque groupe;
- Élaborer et déployer des stratégies relatives aux négociations collectives et utiliser les tactiques pertinentes, en fonction des besoins, des enjeux et des risques;
- Vulgariser et expliquer les enjeux à la direction de l'Université et aux gestionnaires, convaincre du bien-fondé des changements envisagés et obtenir leur adhésion envers les objectifs visés et les moyens de les atteindre;
- Coordonner et voir à la préparation des négociations visant le renouvellement des conventions collectives et protocoles de conditions de travail, incluant la préparation des mandats de négociation, etc.;
- Estimer les demandes, offres et contre-offres, identifier les priorités et les compromis acceptables, user de créativité pour produire les voies de passage permettant de conclure une entente, en tenant compte des

contraintes (matérielles, systémiques, organisationnelles et légales) et des risques institutionnels, et en limitant les impacts indésirables à court, moyen ou long terme;

- Évaluer les coûts et impacts des décisions prises aux tables de négociation, élaborer et proposer des pistes de solutions innovatrices pour dénouer les impasses et favoriser un règlement, en respect des intérêts et de la capacité de payer des parties prenantes concernées;
- Négocier et rédiger des lettres d'entente entre l'Université et les syndicats et associations;
- Participer à l'élaboration des politiques, des directives et des procédures en matière de conditions de travail;
- Assurer la conformité de l'Université aux différentes lois du travail et se tenir à jour au niveau de la jurisprudence applicable;
- Promouvoir de saines relations avec les partenaires syndicaux et associations, arbitrer et concilier des intérêts multiples, en tenant compte des risques institutionnels, tout en instaurant et maintenant un climat de collaboration et de respect entre les parties prenantes;
- Participer aux travaux des divers comités, groupes de travail ou groupes de concertation en matière de relations de travail, tant à l'interne qu'au niveau du réseau des universités au Québec;
- Assumer toutes autres tâches susceptibles de lui être confiées par son supérieur immédiat.

EXIGENCES

- Diplôme de 1er cycle en droit ou en relations industrielles; un diplôme de 2e cycle dans une discipline appropriée sera considéré comme un atout;
- Être **membre du Barreau du Québec** et/ou de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA);
- Cinq (5) années d'expérience pertinente, dont de l'expérience comme porte-parole dans le cadre d'un processus de négociation collective ou l'équivalent;
- Connaissance du cadre juridique, des processus et des pratiques en matière de relations de travail;
- La connaissance du milieu universitaire et de ses structures sera considérée comme un atout;
- Fortes aptitudes relationnelles et politiques, habileté affirmée à établir des consensus, excellent esprit de synthèse et d'analyse, aptitude à la créativité et à l'innovation, esprit critique.

AVANTAGES DU POSTE

- Régime de pension à prestations déterminées
- Cinq semaines de vacances annuelles
- Vendredis d'été demi-journées
- Équilibre travail-vie encouragé
- Télétravail en mode hybride
- Cotisations professionnelles payées

VEUILLEZ CONTACTER

Veillez transmettre votre CV en toute confidentialité à Marie Wong : mwong@shoreassoc.com – 514-878-2624

Un suivi sera effectué seulement pour les candidatures retenues. L'utilisation du masculin a pour unique but d'alléger le texte et désigne autant les femmes que les hommes.